

LA PROBLEMATIQUE IDENTITAIRE ET LES TRADITIONS ORALES : VERS LA CULTURE DE L'IDENTITE ?

SANGARE Ignace

Université Ouaga 1 Professeur Joseph Ki-Zerbo

Laboratoire Discours et Pratiques Artistiques

Sangare20052000@yahoo.fr

RESUME

La question des identités se pose de nos jours en terme de territorialité et de frontières. Cependant cette préoccupation apparaît dans le prisme des traditions orales. Les sociétés africaines se fondent sur l'oralité ou ont pour repères les traditions orales. En abordant la question de cette identité, il nous est apparu nécessaire de voir la culture comme une opportunité. D'où la réflexion sur l'identité des cultures qui repose sur les traditions.

Comment l'identité peut-elle se bâtir autour de l'oralité ? la quête identitaire ne devrait pas s'orienter vers une culture des identités. Toutes choses qui permettent de situer l'identité dans un contexte de la culture et de l'oralité.

MOTS-CLÉS

culture, identités, oralité traditions.

ABSTRACT

Nowadays, issue of identities lay down in terme of territoriality and borders. However, this preoccupation appeared in the prism of orals traditions. The african societies smelt on orality or have for landmark the orals traditions. In reaching the identity issue, it appeared to us necessary to see the culture as an opportunity. Hence the reflexion on the identity of the cultures which rely on traditions.

How can the identity be built around the orality? dental search should not be guide toward a culture of the identities. Everything which allow to locate the identity on the context of the culture and orality.

KEYS WORD

traditions, identities, orality, culture.

INTRODUCTION

Chaque peuple dispose de moyens divers pour conserver, vulgariser et transmettre sa culture qui est l'ensemble de ses manières de penser, de parler et d'agir. En Afrique, la transmission de la tradition est l'affaire de tout le monde, surtout si elle doit se répercuter sur l'éducation des enfants. C'est ainsi que la famille proche est impliquée dans le processus de transfert des connaissances au même titre que les griots, vrais professionnels de la parole, mais aussi les conteurs, les chanteurs ou encore les écrivains africains qui, un peu plus tard, se sont efforcés d'intégrer les traditions orales dans leurs œuvres. Il est admis que la parole joue un rôle dans ce transfert intergénérationnel. Cette tradition orale est l'ensemble des pratiques culturelles d'une communauté ou société transmises de génération en génération. Selon Joseph K. ZERBO, (LAYA, 1972 : 100), la tradition orale est « *l'ensemble de tous les styles de témoignages transmis verbalement par un peuple sur son passé* ». Elle désigne l'utilisation habituelle de la parole (l'oralité) pour transmettre les faits culturels et de civilisation.

De nos jours, nos sociétés, face aux mutations sociales accélérées ont perdu ces valeurs qui marquent leur fondement au profit de l'urbanisation, et de la mondialisation subséquente. Les habitudes ont changé, la vie sociale transformée. D'où la quête incessante de repères. C'est dans ce contexte que le rapport entre la tradition orale et les identités culturelles devient pertinent. Il convient donc de poser la question suivante : comment l'identité culturelle peut-elle se construire et se développer autour de l'oralité ? Nous interrogerons d'abord les configurations de l'identité. Ensuite la présentation de l'oralité dans son rapport avec l'identité culturelle situera sur les conditions pour la culture de l'identité.

1. LA PROBLEMATIQUE IDENTITAIRE : DE L'IDENTITE CULTURELLE AU REGIONALISME

Le concept d'identité culturelle regroupe deux notions qui conduisent à sa définition. Il s'agit de celle d'identité et de celle de culture. La notion d'identité culturelle est aujourd'hui tellement répandue – tant dans les médias, les discours politiques que les études scientifiques – que, lorsqu'on parle d'identité, on ne se donne plus la peine de préciser qu'il s'agit d'une identité culturelle et non sexuelle, professionnelle ou autre. Même lorsque cette précision est donnée, le flou subsiste quant au contenu d'une notion qui semble tellement évidente qu'on n'aurait pas besoin de la définir. C'est pourtant ce que nous allons tenter de faire suivant les variables de la personne et de la collectivité.

Sous ces rapports, il y a d'abord l'identité personnelle. On peut avoir l'impression qu'elle est « donnée », qu'on « naît avec ». De fait, l'identité est objectivement encadrée, essentiellement par le sexe, la généalogie, l'insertion sociale de la famille et même la

condition humaine dans son universalité. Toutefois, même si cette identité « objective » est largement assignée au sujet, déterminée biologiquement et socialement dans ses traits essentiels, elle doit faire l'objet d'une appropriation subjective, longue et aléatoire. Même les composantes objectives de l'identité ne sont pas automatiquement intégrées par le sujet (un exemple extrême étant celui de la transsexualité). Ainsi, à l'âge adulte, le sentiment d'identité reste susceptible d'évoluer, même chez les personnes les plus construites, les plus assurées. Devenir parent ou grand-parent, changer de profession ou de conjoint, partir en retraite, émigrer, tous ces changements de statut personnel ou de statut social appellent des réaménagements identitaires.

Traditionnellement, la dimension sociale de notre identité est assurée par un sentiment d'appartenance à des groupes sociaux plus ou moins larges, d'abord ceux dans lesquels notre généalogie nous a objectivement inscrits. En fait, les groupes d'appartenance sont variables : clans, castes, classes sociales, nations, régions, villes, quartiers, villages, communautés religieuses, communautés ethniques... Généralement, le sentiment d'appartenance est pluridimensionnel: groupe social, groupe religieux, groupe sexué, groupe ethnique, groupe professionnel...

Ensuite nous avons l'identité collective. Tout groupe humain est, a été ou sera une communauté humaine. Chaque communauté humaine désignée a une identité, dès que l'on peut s'en faire une représentation caractéristique qui semble pouvoir rester « identique à elle-même ». Cependant, différents points de vue aboutissent généralement à différentes identifications de la même communauté. L'identité de la communauté, c'est aussi ce qui permet aux personnes de « s'y reconnaître », chacune à sa manière, mais aussi avec un sentiment collectif. La référence pouvant être très variable, on aura une infinité de jeux d'identité. Cela se complexifie évidemment par le jeu des participations à plusieurs communautés et à des communautés de communautés. L'identité intervient encore dans les relations avec d'autres communautés ou leurs représentants. L'idée que l'on se fait de son propre groupe détermine pour beaucoup la nature de ces relations.

Dans la notion de culture qui intervient quand on évoque l'identité culturelle, on peut voir trois sens : le plus large, provenant du sens anglais du terme, intègre les œuvres et les manières de vivre, les styles, les savoir-faire. Un autre sens, plutôt allemand, est proche de l'idée de civilisation. Le sens français, plus limité, renvoie à l'idée de création, d'œuvres, de patrimoine, et à l'existence de critères capables de distinguer, dans ce qui se produit et s'échange, ce qui relève de la culture.

Il faut reconnaître que, finalement, l'utilisation du terme prête à beaucoup d'équivoques. On dit, par exemple, que la France est un pays de culture (conçue comme création de l'esprit et progrès des savoirs), tout en admettant qu'elle est composée de différentes cultures régionales (au sens d'identités collectives). Mais on peut ajouter que c'est dans le dépassement de la particularité des cultures (au sens précédent) et de leurs variations

qu'on peut trouver les invariants de la culture (universelle de l'humanité). Jean-Loup AMSELLE, (1990 :147) considère la culture comme un phénomène en constant développement, pris dans un réseau très interactif d'influences et de rejets avec un besoin constant de positionnement de l'une par rapport à l'autre. Il ne cesse de rappeler que la culture n'a jamais constitué un socle inaltérable, que c'est au contraire une réalité essentiellement fluide et adaptative. Il n'existe pas de cultures pures, autant que de races pures, comme on le pensait auparavant. Toute culture est métissée. Affirmer le contraire conduit à toutes les formules de racisme et de purification ethnique. On vit tous avec des fragments de la culture de l'« autre », c'est ce que montre Serge Gruzinski dans son livre « La pensée métisse » (Fayard, 1999) en décrivant comment se sont mêlés l'Ancien Monde et Nouveau Monde, dans le Mexique conquis par les Espagnols.

Enfin la notion d'identité culturelle apparaît dans les années soixante, dans le contexte de la décolonisation. Ce terme est né dans le tiers monde, où des peuples de civilisation ancienne revendiquent leur autonomie, face à l'hémisphère Nord qui impose son universalisme. La décolonisation suppose l'indépendance culturelle, qui passe par la prise de conscience d'une identité culturelle. Cette idée de contestation se retrouve dans la déclaration d'une conférence mondiale sur les politiques culturelles, sous la direction de l'Unesco, à Mexico, en 1982 : « L'identité culturelle contribue à la libération des peuples (...) toute forme de domination nie ou compromet cette identité ». Puisque l'identité distingue, elle est aussi prise de conscience de la différence d'un peuple par rapport à un autre. C'est une notion qui reste source de conflits et d'illusions.

C'est dans les années 60, et notamment après la fin de la guerre d'Algérie qu'apparaît, dans les mouvements régionaux, une comparaison entre la situation des peuples colonisés et celle des peuples minoritaires de France métropolitaine. C'est le thème du « colonialisme intérieur ». Des mouvements militent pour la reconnaissance des « nations » ou « ethnies » minoritaires dont les cultures et en particulier les langues sont considérées comme ayant été, jusque-là, opprimées par la culture dominante de l'État français.

Dans les années 70, une partie de la classe politique nationale intègre cette problématique régionale et notamment la dimension culturelle du fait régional, avec une forme de reconnaissance du « droit à la différence » (discours de F. Mitterrand à Lorient le 14 mars 1981). Mais, pour tenter d'éviter la radicalisation nationaliste qui a affecté certaines parties des mouvements régionaux dans la décennie 1970, les politiques vont tenter de disjoindre la culture du territoire, lequel n'est abordé que comme relevant des domaines économiques et politique. Dans le même esprit, ils chercheront à fusionner les cultures minoritaires territoriales et non-territoriales dans la même problématique du « droit à la différence ». C'est ainsi que la notion d'identité culturelle, déjà largement utilisée à propos des minorités allogènes va être étendue aux « minorités régionales ». Cette conception déterritorialisée de la culture aurait le mérite de ne pas contrevenir aux

principes de la République en évitant le traitement différentiel de régions françaises.

Par la notion d'identité culturelle, qui peut s'appliquer à la fois aux groupes et aux individus, on a tenté de ramener le fait culturel à sa dimension individuelle : les membres d'un groupe sont porteurs d'une même identité et c'est cette identité des membres entre eux qui fonde l'unité du groupe. En mettant en avant la notion d'identité culturelle comme aspect de la personnalité de tout individu, les revendications culturelles prennent une forme recevable face aux pouvoirs publics français. Si la culture est présentée comme une composante de la personnalité d'un individu, il devient difficile de contester le droit au maintien de la culture, qui relèverait ainsi des « droits de l'homme ». La recevabilité de la notion d'identité culturelle permet donc d'expliquer pourquoi elle est devenue, en France, une notion clef des revendications régionales.

Bien que son apparition dans les discours régionalistes ait d'abord été le fait des mouvements culturels régionaux, elle s'est progressivement vue réappropriée par les courants autonomistes et indépendantistes. On constate ainsi un glissement progressif du droit des peuples (à disposer d'eux-mêmes) au droit des minorités (applicable également aux minorités non-autochtones) puis, avec les mouvements culturels, au droit à la différence ou plutôt au droit à l'identité (culturelle). Les mouvements nationalistes reprenant dans tout cela ce qui leur convient au moment où ils le jugent opportun.

La citoyenneté est bien la manifestation d'une identité commune. Il y a d'abord cette identité commune à tous les citoyens qu'est la nationalité, lien juridique commun à l'ensemble des citoyens, quelle que soit la façon dont ils l'ont acquise. La citoyenneté manifeste aussi l'appartenance à une même communauté politique, la nation.

Ce qui est une condition nécessaire à l'existence d'une nation, c'est que les citoyens partagent l'idée qu'il existe un domaine politique indépendant des intérêts particuliers et qu'ils doivent respecter les règles de son fonctionnement. » (SCHNAPPER, 1994 :44). La tradition orale a contribué en Afrique à façonner une identité de l'oralité

2. L'ORALITE ET L'IDENTITE : LA TRADITION ORALE ET LA STRUCTURATION SOCIALE

La tradition orale est capitale pour les sociétés dites de l'oralité. D'année en année, la tradition a véhiculé un ensemble de savoirs, de valeurs sociales et éducatives aux populations par le biais de l'oralité. Dans un monde en évolution, elle doit s'imposer comme un vecteur de transmission de savoirs, de connaissances pour faire face à ce contexte d'ouverture et de brassage dénommé « mondialisation », où toutes les valeurs se brassent, s'ouvrent l'une à l'autre et se côtoient.

Ces traditions orales sont encrées au passé des communautés et sont ainsi des moyens

d'identité et d'intégration sociale. Les traditions africaines demeurent influentes dans la société. Elles caractérisent les sociétés africaines d'où le caractère communautaire. Chaque unité sociale forme un tout au sein duquel l'homme se sent pleinement intégré.

L'Afrique des anciens, caractérisée par les traditions et attachée aux hiérarchies coutumières, côtoie ou cohabite avec l'Afrique des jeunes sensibles aux influences extérieures notamment grâce aux nouvelles technologies de la communauté

De la vision des penseurs, elles constituent la transmission orale et la conservation de certaines valeurs léguées par les anciens.

Ces assertions comportent des connaissances, des us et coutumes dans des domaines aussi divers que l'histoire (généalogie des familles, alliances...), les mythes et les textes sacrés (rites, prières, formules expiatoires et incantatoires), les techniques (arts du cuir, du tissu, de la poterie, de la vannerie, des bijoux), les institutions politiques (règles de succession, alliances matrimoniales, appropriation des sols et règles de gestion foncière, échange de biens et de services), les initiations diverses dans le cadre des rites de passage (circoncisions, excisions, tatouages), les harmonies musicales, les exercices linguistiques, les langues codées (verlan, tambours parleurs...)

La tradition orale relate, rapporte, transmet et diffuse un ensemble de valeurs par la voie de l'oralité. Selon KAM (2000 : 25) « *la tradition orale, c'est une perpétuation par transmission, de génération en génération, de l'ensemble des valeurs, des conceptions sociales et du mode de vie propres à la civilisation d'un peuple* ».

Elle apparaît ainsi comme un héritage qui manifeste de nombreuses dimensions de l'homme, dont la raison, l'intelligence, la spiritualité, la sensibilité et la volonté de demeurer dans la durée. Ce qui permet donc à Lilian KESTELOOT (1952 :9), pour sa part, de noter également « *qu'il n'est une branche de l'activité humaine qui ne possède un corpus de traditions orales rassemblant des formules, recettes et expériences du passé* ».

Cette tradition orale s'épanouit dans les sociétés orales. Parler de sociétés orales ne signifie pas que la vie quotidienne de celles-ci soit marquée par l'échange grâce au recours à la parole. En l'occurrence, toutes les sociétés fonctionnent de la même sorte ; même celles dites de tradition écrite. Elles le sont du fait de la communication orale. En témoigne la spécificité de ces traditions inscrites dans leurs êtres profonds, leurs mémoires, leurs savoirs, leurs conduites, leurs histoires... Au sein de ces sociétés, la tradition orale assure sa propre reproduction en s'étendant dans une double direction : verticale et horizontale. Verticale c'est-à-dire du passé vers le présent et horizontale c'est à dire entre les membres de la société contemporaine dans une démarche synchronique.

La tradition orale est prise en charge grâce à la structuration que la société se donne, notamment dans sa dimension politique et à travers la distribution des espaces du cadre

de vie.

La tradition orale prend en compte la structuration sociale. Au plan de la structuration sociale, il y a des sociétés inégalitaires et pyramidales et les sociétés égalitaires à structuration horizontale. En général, les premières s'érigent en Etat avec la présence d'un pouvoir central et d'une administration faisant apparaître l'existence de catégories sociales ou socio-professionnelles différenciées et hiérarchisées. Ces dernières assurent la gestion des fonctions de la parole et de la mémorisation de l'histoire collective envisagée du point de vue de ce pouvoir.

Quant aux sociétés égalitaires, les traditions orales populaires sont prépondérantes alors qu'au niveau des sociétés de structurations pyramidales, nous notons des traditions spécialisées, gérées par des corps sociaux particuliers.

Toutefois, dans les deux cas, nous pouvons être en présence de sociétés confrériques comme celle des chasseurs et initiatiques tel que cela s'illustre chez les Bambara en Afrique de l'Ouest avec six sociétés d'initiation. Ces six sociétés sont respectivement : le Ndomo, le Komo, le Nama, le Kono, le Tyiwara et le Koré. Selon la tradition, l'enfant entre dans la première société à l'âge de sept ans environ et doit passer autant d'années dans chacune d'elles pour y poursuivre activement sa formation. Alors seulement, il peut donc prétendre au titre de sage.

Voici comment Dominique ZAHAN (1963 :32) présente cette architectonie de la connaissance :

la connaissance de soi(Ndomo) engendre l'investigation au sujet de la connaissance d'elle-même(Komo) et amène l'homme en face du social>Nama). De là naissent le jugement et la conscience morale(Kono). Elargissant son champ visuel, la connaissance aborde le cosmos(Tyiwara) pour aboutir à la divinité(Koré).

Il existe, en outre, des sociétés sans pouvoir central s'organisant autour de classes d'âge et d'autres en présence de -villages-Etats- relativement autochtones les uns vis-à-vis des autres. Par ailleurs, d'autres comportent un pouvoir central-royauté ou chefferie- de type religieux et sacerdotal.

Parlant de la spatialisation, elle se définit comme un lieu d'échange verbal aménagé à cet effet, notamment les arbres à palabre, les concessions et divers abris de la parole. Pour mieux apprécier la catégorisation des traditions orales, il est nécessaire que nous ayons une vue synoptique de la structuration des sociétés africaines qui produisent ces valeurs orales en nous référant au facteur politique comme élément déterminant dans la perspective de Jan VANSINA (1961 :121).

Les mutations sociales entraînent la quête identitaire de nos jours. La construction identitaire demeure une préoccupation pour les sociétés africaines et s'articule autour de la création culturelle. La culture étant considérée comme un processus dynamique,

mobilise à la fois le patrimoine ancien et les éléments extérieurs indispensables à un individu, à un groupe, à une société toute entière pour qu'ils puissent créer quelque chose de nouveau.

3. LES CONDITIONS POUR LA CULTURE DE L'IDENTITE

L'identité culturelle est un concept anthropologique qui désigne une période historique pendant laquelle une communauté, un peuple se reconnaît par des valeurs précises dans ses pratiques, ses concepts, ses pensées, ses croyances, son art etc.

Ainsi l'identité culturelle se définit dans le temps et dans l'espace car les valeurs qui la déterminent ont un caractère dynamique, évolutif dans le temps.

On ne saurait citer avec précision et de façon exhaustive les valeurs qui permettent d'identifier un peuple en un moment de son histoire.

Pour l'Afrique, une mosaïque de peuples et de communautés qui se partagent un passé récent marqué par l'esclavage et la colonisation ne saurait se vanter aujourd'hui d'une culture authentiquement africaine exprimant encore son identité. Cependant, l'espoir est permis. Les possibilités d'une reconquête de son identité existent à travers les langues africaines.

3.1. LES LANGUES

La langue est l'ensemble des unités du langage parlé ou écrit propre à une communauté ; le langage étant cette faculté que nous avons de communiquer entre nous et d'exprimer nos pensées. Définie de cette façon, l'Afrique compte plus de 1000 langues. Ainsi l'Afrique serait le continent qui compte plus de langues avec une forte densité en Afrique subsaharienne. Dans nombre de cas les langues sont pratiquées par quelques villages seulement. C'est le cas de la langue...au Burkina Faso dont les locuteurs n'excèdent plus une cinquantaine d'individus.

Malgré cette diversité apparente, il existe des affinités réelles entre la plupart de ces langues. Toutes ces langues dériveraient d'un petit nombre d'entre elles. Il est du domaine des sciences humaines de consolider les ressemblances linguistiques pour couper court à une exploitation des différences observées. La reconquête de notre identité culturelle passe donc par une étude épistémologique et historique de nos langues. Toutes nos langues font référence à des formes littéraires, des symbolismes et des techniques de production de biens et services.

La langue devient donc une construction qui participe de la création et de la transmission de savoirs. Et comme le dit Lise Gauvin (2004 :10) en évoquant le rôle de l'écrivain en

tant qu'inventeur et créateur de langues dans la littérature :

Ces langues sont des systèmes indépendants et logique qui n'ont que peu à voir avec l'établissement des langues vernaculaires. Mais le système sur lequel s'appuie la langue d'une communauté correspond lui aussi à une forme d'imaginaire, variable selon les contextes, et c'est cet imaginaire de la langue que la littérature donne à voir dans les œuvres qui en sont l'expression implicite ou manifeste

Ainsi, la langue est le pilier de la culture. A ce sujet, un éminent spécialiste de la culture africaine, le Malien Seydou Badian KOUYATE qui disait :

... Par la langue, nous avons ce que le passé nous a laissé comme message et ce que le présent compose pour nous. C'est la langue qui nous lie, et c'est elle qui fonde notre identité. Elle est un élément essentiel et sans la langue il n'y a pas de culture. La langue nous aide à tout interpréter.

Et il continue « Nous étions des dominés, des colonisés et la langue a été pour nous un facteur de libération ». C'était lors du colloque international d'Alger en mi-avril 1974 Langues, culture et tradition organisé par la Faculté des Lettres et des Langues. Il serait donc important de veiller à la survie de nos langues en tant qu'élément culturel même si leur survie dépend de l'intérêt que les peuples qui les pratiquent ont pour elles.

Il est important de signaler la mobilité et la flexibilité constantes d'une langue. C'est la raison pour laquelle nous proposons une étude historique de nos langues pour en extraire la substance utile à un appel pur et simple à elles pour exprimer notre identité. L'Afrique ne saurait se dispenser d'échanger avec les autres continents. Notre identité s'exprimerait mieux à travers une réelle ouverture sur les autres continents aujourd'hui car leur influence sur nos langues est irréversible ; esclavage et colonisation obligent.

En effet, nos dirigeants et intellectuels actuels sont les fruits de cette école coloniale. Ils constituent ainsi les épigones et les détracteurs d'une identité africaine.

Au cours de la période de colonisation (même après) l'école était la seule référence dans l'éducation et la formation des enfants. L'éducation familiale était reléguée au dernier plan, nos parents étant considérés comme des sauvages. Tous les enfants qui avaient la chance d'aller à l'école ne réfléchissaient plus que par l'école. Ils étaient séparés ainsi et progressivement de leur racine culturelle.

Pour Patrick CHARAUDEAU, (2002 :6) cet imaginaire parler de la langue repose sur les aspects linguistiques. Et pour lui,

L'imaginaire de l'identité linguistique est entretenu par deux discours : la langue d'un peuple, c'est son génie ; ce génie perdure à travers l'histoire. La langue serait un don de dame nature qui nous serait offert dès la naissance et constituerait notre être de façon propre. C'est ainsi que s'est construite la symbolique du «génie» d'un peuple. De ce dont,

dont nous serions tous comptables : on le recevrait par héritage et il devrait être transmis de la même façon. Et c'est pourquoi l'on continue à dire que l'on parle ici la langue de Molière, là la langue de Shakespeare, là encore la langue de Goethe, Dante, ou de Cervantès, alors qu'à l'évidence ce sont d'autres langues que nous parlons. Il est clair que la langue est nécessaire à la constitution d'une identité collective. Il est clair qu'elle garantit la cohésion sociale d'une communauté et qu'elle en constitue d'autant plus le ciment qu'elle s'affiche. C'est par elle que se fait l'intégration sociale et c'est par elle que se forge la symbolique identitaire. Il est également clair que la langue nous rend comptables du passé, crée une solidarité avec celui-ci, fait que notre identité est pétrie d'histoire et que, de ce fait, nous avons toujours quelque chose à voir avec notre propre filiation aussi lointaine fût-elle.

De ce fait donc, les langues constituent des symboles d'identité ; elles sont utilisées par leurs locuteurs pour marquer leurs identités. Les individus s'en servent aussi pour catégoriser leurs pairs en fonction de la langue qu'ils parlent.

Chaque être humain appartient à plusieurs groupes sociaux et possède de nombreuses identités sociales. Ainsi, une personne peut être à la fois « enseignante », « supporter d'une équipe de football », « burkinabè », « bobolais », etc.

Chaque groupe possède sa propre langue ou variété de langue. Ainsi, un groupe régional utilise un dialecte régional (qui constitue une variété de langue) ; de même, un club de supporters de football a son propre jargon. Le fait de parler cette langue / variété de langue / ce jargon donne le sentiment d'appartenir à ce groupe. Souvent, il existe un lien particulièrement fort entre la langue et le sentiment d'appartenance à un groupe – ou une identité nationale. Dans les situations les plus « simples », il n'existe qu'une seule « langue nationale », parlée par tous les individus partageant la même identité nationale. Cependant, la plupart du temps, nous avons affaire à des situations complexes, qui impliquent plusieurs langues (au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire par exemple) ou dans lesquelles les langues concernées sont liées à plusieurs identités nationales.

3.2. LES REPERES

L'identité culturelle n'est pas inscrite dans le sang elle n'est pas innée non plus, manipulée et maquillée au même titre que l'histoire et la mémoire. Elle n'est pas éternelle, ni immuable. Au plan théorique, l'identité culturelle n'obéit pas à des impératifs d'ordre juridique ou administratif. Dans l'absolu, chaque individu est libre de choisir la sienne, de même qu'il est libre de l'abandonner ou de l'échanger, de la sauvegarder ou de l'anéantir. Aucun individu n'est obligé de par ses dispositions émotionnelles et intellectuelles de jurer une fidélité exclusive à une seule culture ou à des pratiques culturelles identifiables uniquement dans sa propre culture.

Toute l'histoire de l'humanité est marquée par des mouvances de déplacement, des déchirements, des confrontations et de génocide identitaires. De ce fait, les identités culturelles émergent, disparaissent et renaissent sous des formes multiples pour

accompagner les idéologies, les violences, les guerres et les intolérances.

Toutes les identités culturelles sont soumises à des pressions dues à des situations particulières (conflits frontaliers, racisme, défiguration du patrimoine, exaltation ethnique et religieuse, ...) et subissent des sur-activations parfois spectaculaires, sur activer les identités culturelles ou les doper est un phénomène récurrent dans toutes les sociétés, c'est une entreprise qui est le plus souvent engagée à travers une interprétation ontologique de certaines composantes de l'identité tels le nativisme, l'ethnicité, la religion, la langue.

A côté de ce dopage identitaire, il y a également des identités culturelles qui gisent en silence dans les ghettos, il y a celles qui s'essouffent et qui cherchent refuge dans le passé, celles qui ne résistent pas face à la raison d'Etat, mais il y a celles qui, envers et contre toute autre identité s'autoproclament supérieures, puis il y a celles qui se camouflent derrière une certaine fidélité aux racines et enfin il y a celles qui naissent et grandissent sans tapage ni romantisme telle que l'identité culturelle européenne ou l'idéal européen.

3.3. LE PARADOXE

A quoi sert l'identité culturelle ? Est-ce uniquement une obsession d'appartenir à une identité reconnue, à une mémoire collective spécifique ou à un territoire culturel identifiable ? Est-ce une revendication permanente ou un fait inéluctable ? S'agit-il d'une idéologie de combat ou d'une stratégie d'autodéfense, d'une expression de la société ? Est-ce que chaque communauté contrôle et administre toutes les composantes de l'identité culturelle à laquelle elle s'identifie ? L'identité culturelle ne prolonge-t-elle pas l'appartenance d'une société ou d'un individu à d'autres territoires culturels beaucoup plus larges qui appartiennent aux domaines de la civilisation et de la politique. Qui détient la légitimité et les moyens de sauvegarder, de protéger et de valoriser l'identité culturelle. Est-il vrai que l'identité culturelle d'une communauté assure et garantit sa cohésion ? Comment expliquer les confrontations violentes et guerres civiles au sein d'une société qui revendique les mêmes valeurs identiques et communes à toutes classes sociales ?

Est-il clairement établi qu'une communauté culturelle se définit par des caractéristiques à la fois subjectives, matérielles et spirituelles (patrimoine, tradition et le sacré).

Ces questions trouvent leur réponse dans ce point de vue de Patrick CHARADEAU (2002 : 4) quand il affirme que :

La construction identitaire passe nécessairement par le regard de l'autre, car nous avons du mal à nous voir nous-même et avons besoin d'un regard extérieur. Dès lors, cette construction est la résultante de son propre regard et du regard de l'autre, mais que nous sommes par le désir d'"être ce que n'est pas l'autre". Ce qui conduit à dire que "l'identité est une

somme de différences”, et la quête d’identité une quête de différenciation, une quête du non-autre. C’est à l’épreuve de la différence que l’on découvre son “quoi être”. Mais ce quoi être, loin d’être une essence, se résume à un ensemble de traits identitaires stables et mouvants.

L’identité culturelle est donc un processus en mutation permanente et non un résultat.

3.4. LES SOURCES ET L’HISTOIRE

Pour mieux comprendre les enjeux qui entourent la notion d’identité culturelle, il est utile de jeter un regard rapide sur la dimension historique d’une telle notion. D’une manière empirique, l’apparition de la notion d’identité culturelle coïncide avec l’émergence progressive sur la scène internationale des Etats-Nations.

D’abord c’est à partir de 1648 lors du Traité de Westphalie puis au 18^e siècle que cette nouvelle forme d’organisation politico-territoriale s’est répandue en Europe. Puis suite au démantèlement des grands empires qu’une seconde vague d’Etat-Nations a vu le jour sur d’autres continents.

C’est avec l’avènement des indépendances, essentiellement au XX^e siècle, surtout après la seconde guerre mondiale, que le modèle s’est propagé partout dans le monde.

Cette nouvelle forme d’intervention politique implique à la fois l’appropriation d’un territoire le plus souvent par la force au nom de la souveraineté et la revendication d’une identité culturelle qui correspond à un héritage idéologique et patrimonial au nom de la spécificité. On assiste alors à la naissance d’une triade omniprésente dans les relations internationales (Etats-Nation, territoire, identité culturelle) et il en résulte qu’il existe aujourd’hui autant d’identités culturelles officielles que d’Etats-Nations siégeant aux nations unies.

CONCLUSION

Nous constatons que la tradition orale est une marque des sociétés africaines et l’identité est une forme de construction. La rencontre de ces deux contribue à la reconstruction de la culture et de l’identité des peuples. La problématique identitaire repose sur des principes de l’identité et de la culture, ce qui crée des glissements et favorise la citoyenneté, mais aussi des équivoques qui favorisent le régionalisme Et pour Lise GAUVIN (2004 : 327), c’est une forme de « *reterritorialisation culturelle* » des identités.

L’identité va avec l’oralité dans la perspective définitive d’une culture de l’identité. La langue fonde l’oralité et elle est l’élément majeur dans l’identité culturelle. Elle-même étant un facteur de culture. Il est donc important d’inscrire la langue au cœur de la problématique des identités culturelles pour aller vers la culture des identités. Pour y

parvenir en plus des langues, les repères jouent un rôle essentiel aux côtés des paradoxes qu'on peut trouver et les sources et histoires. Tout compte fait la question des identités se pose de nos jours face à la mondialisation et aux conflits latents qu'elle crée. Face à la problématique des frontières et aux migrations, que faire ?

BIBLIOGRAPHIE

AMSELLE, Jean-Loup, (1990), *Logiques métisses. Anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs*, Paris, Payot.

BA, Amadou Hampâté (2004), *La parole vivante* in Ki-Zerbo Joseph (éd.), *Histoire générale de l'Afrique*, Tome 1, UNESCO, p-p. 191-230.

CHARAUDEAU, Patrick, (2002), "l'identité culturelle entre langue et discours", revue de l'AQEFSL vol.24 ; n1, Montréal.

GRUZINSKI, Serge (1999), *La pensée métisse*, Paris, Fayard.

GAUVIN, Lise, (2004) *La fabrique de la langue. De François Rabelais à Rejean Ducharme*, Seuil, coll., points/Essais.

KAM Sié Alain, (2000), *La littérature orale au Burkina Faso : essai d'identification des textes oraux traditionnels*, FLASH, Université de Ouagadougou.

KESTELOT, Liliane, (1952), *Tradition orale et littérature*, multigr.

KOUYATE, Badian Seydou, in colloque international d'Alger « Langues, culture et tradition » en mi-avril 1974

LAYA, Diouldé, (1972), *La tradition orale*, CRDTO.

SCHNAPPER, Dominique, (1994) *La Communauté des citoyens : sur l'idée moderne de nation*, Gallimard, coll. « NRF essais ».

VANSINA Jan, (1961), *In De la tradition orale, essai de méthode historique*, Musée Royal.

ZAHAN, Dominique, (1963), *La Dialectique du verbe chez les Bambara*, Mouton.